

INFORMATIONS SAISON 2020

dimanche 22 septembre 2019, par [Frederic Barry](#)

Documents MAJ le 260819

Voici toutes les infos concernant cette rentrée 2019...

La salle sera ouverte à partir du lundi 02 septembre en tir libre avec permanence pour renouvellement des inscriptions lundi 02/09 - mercredi 04/09 - jeudi 05/09 de 18 h 30 à 20 h

Tout les cours (déjà licenciés et débutants) commenceront le lundi 09 septembre svt le planning joint .

Vous trouverez ci-joint les fichiers nécessaires à l'inscription :

—> **1 fichier BULLETIN ADHESION** : document à remplir pour toute nouvelle inscription
Pour les personnes déjà licenciés en 2019 fournir seulement le demande de renouvellement de licence que vous avez reçu par mail de la fédération et pour les mineurs , merci de joindre à cette demande la fiche " Autorisations_Mineurs_Saison_2020 "

—> **1 fichier INFOS ADHESION TARIFS CATEGORIES** : contient diverses infos : les catégories , les différents tarifs

Précision pour votre certificat médical

Pour une création de licence : Un certificat médical avec la mention : non contre-indication à la pratique du tir à l'arc y compris en compétition, daté de moins d'un an est obligatoire. Aucune inscription ne peut être prise sans présentation du certificat médical

Pour une renouvellement de licence : Le **Certificat médical fourni** précédemment est **valable 3 ans sous réserve de satisfaire au questionnaire de santé cerfa 15699.01** reçu par mail Vous devez attester sur la demande de renouvellement de licence reçu de la fédé , que vous avez rempli le questionnaire (**en aucun cas vous ne devez nous fournir ce questionnaire - il est confidentiel**)

—> **1 fichier HORAIRES ET ACCES**

—> **une copie du règlement intérieur**

Nous vous donnons les premiers 2 rendez-vous de l'année :

Le dimanche 08 septembre 2019 en après-midi pour le **Carrefour des Associations**. Le club tiendra comme toutes les années un stand sur l'espace vert situé devant le **château de Saint-Priest** au bout de l'avenue Jean Jaurès.

Le samedi 14 septembre après-midi (14H A 18 H) pour les traditionnelles "Portes Ouvertes" : tous les promeneurs des alentours du fort de Saint-Priest ainsi que tous ceux qui le souhaitent pourront essayer de tirer quelques flèches avec les archers du club. Nous les accueillerons **dans nos installations du collège Boris Vian (115 rue du Grisard - Saint-Priest)**, afin qu'ils puissent également découvrir ces installations qui nous serviront tout au long de l'année.

En dehors de ces rendez-vous, il est toujours possible de se rendre à la salle de sports Boris Vian lors des séances de cours pour remplir les formalités nécessaires pour une inscription.

Je reste à votre disposition en cas de questions . president@aecsp.net